



Admission Kid'O'Ski



- Les parents (*) doivent remplir la fiche d'inscription qui leur est soumise dans leur dossier d'accueil ou à l'arrivée au club.
- Aucun enfant ne pourra être admis sans cette fiche d'inscription dûment remplie.
- Le règlement pour l'admission au club s'effectuera avant le début du séjour.
- Toute pathologie chronique (asthme, allergie,...) doit être signalée aux animateurs du club enfants.
- Les enfants atteints de maladie contagieuse (conjonctivite, varicelle, oreillons, rubéole, rougeole, mycose,...) ne pourront être admis au club enfants.
- Aucun médicament ne pourra être administré par les animateurs du club enfants.
- Les parents doivent informer le club enfant de toute contre-indication à la pratique d'un sport par un enfant.
- Les parents doivent fournir à leur enfant le matériel nécessaire pour profiter des activités offertes (crème solaire, bonnet et gants, combinaison, affaires de rechange...)
- Pour le service d'accompagnement aux cours de ski, les parents devront s'assurer de laisser à l'équipe du « Kid'O'Ski » l'équipement de ski complet, le forfait, le justificatif des cours de ski et des affaires et chaussures sèches de rechange.
- Les parents connaissent les risques habituels liés à la pratique des sports et activités proposés aux enfants dans le cadre du club et acceptent ceux-ci.
- TERNELIA Les Flocons Verts ne pourra être tenu responsable de sa surveillance en dehors des activités organisées par le club enfant et, dès son départ, il sera considéré comme étant sous la garde exclusive de ses parents et/ou de la personne avec laquelle il séjourne. Une signature vous sera demandé à chaque arrivée et chaque départ.

() L'on entend par « parents » le père et/ou la mère de l'enfant concerné, mais aussi la ou les personnes adultes sous la responsabilité desquelles il séjourne au sein du village des Carroz et qui l'inscrivent à ce titre au club enfants.*